



HAL
open science

La deuxième vie du doux commerce. Métamorphoses et crise d'un lieu commun à l'aube de l'ère industrielle

Arnault Skornicki

► **To cite this version:**

Arnault Skornicki. La deuxième vie du doux commerce. Métamorphoses et crise d'un lieu commun à l'aube de l'ère industrielle. Astérision, 2019. halshs-02181331

HAL Id: halshs-02181331

<https://shs.hal.science/halshs-02181331v1>

Submitted on 12 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Astérior

Philosophie, histoire des idées, pensée politique

20 | 2019

Les dissonances du doux commerce

La deuxième vie du doux commerce. Métamorphoses et crise d'un lieu commun à l'aube de l'ère industrielle

*The second life of the doux commerce. Metamorphoses and crisis of a
commonplace at the dawn of the industrial age*

Arnault Skornicki



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/asterion/3889>

ISSN : 1762-6110

Éditeur

ENS Éditions

Ce document vous est offert par Université Paris Nanterre



Référence électronique

Arnault Skornicki, « La deuxième vie du doux commerce. Métamorphoses et crise d'un lieu commun à l'aube de l'ère industrielle », *Astérior* [En ligne], 20 | 2019, mis en ligne le 09 juillet 2019, consulté le 12 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/asterion/3889>

Ce document a été généré automatiquement le 12 juillet 2019.



Astérior est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

La deuxième vie du doux commerce. Métamorphoses et crise d'un lieu commun à l'aube de l'ère industrielle

*The second life of the doux commerce. Metamorphoses and crisis of a
commonplace at the dawn of the industrial age*

Arnault Skornicki

*Je remercie vivement Eva Debray, Philippe Steiner et les experts anonymes d'Astérion pour leurs
précieus commentaires et critiques ; je demeure seul responsable de ce texte.*

- 1 À l'issue des guerres napoléoniennes, l'avènement d'un nouvel équilibre international parut faire entrer l'Europe dans une ère de paix durable. Cette vision d'un XIX^e siècle relativement pacifique doit cependant être notablement amendée par trois constats : le développement du paupérisme menaçant la paix sociale ; les révoltes et révolutions qui émaillèrent l'histoire du continent ; la nouvelle phase de guerres coloniales. Ces réalités n'échappèrent pas aux contemporains, et Albert O. Hirschman croit ainsi observer une éclipse de la thèse du doux commerce après le XVIII^e siècle, démonétisée au premier chef par les conséquences de la révolution industrielle¹.
- 2 Pour autant, cette éclipse ne fut que partielle : le *topos* a été reconduit, dès le début du XIX^e siècle, à travers le thème de la « société industrielle », qui fédéra sous la Restauration économistes libéraux autour de Jean-Baptiste Say et saint-simoniens sous le label polysémique d'*industrialisme* (inventé par Saint-Simon en 1824 dans le *Catéchisme des industriels*). On ne saurait négliger, en effet, les déplacements dont il fit l'objet sur ce nouveau terrain rhétorique et théorique. Gareth Stedman-Jones² avait déjà noté, en passant, la continuité entre le *topos* du *doux commerce* et le mot-clé d'*industrie* dans le débat économique-politique français de la Restauration. C'est cependant Philippe Fontaine qui, le premier, se demandait « si une doctrine de la *douce industrie* ne prend pas place à côté de la doctrine du *doux commerce*, jadis mentionnée par Hirschman »³. Plusieurs

études ont bien analysé la complexité et l'apport de « l'industrialisme »⁴ à l'histoire de l'économie et des sciences sociales. Philippe Steiner, en particulier, a bien montré les divergences au sein du courant industrialiste sur les limites de l'égoïsme et la place des valeurs autres qu'économiques dans la société industrielle. Cependant, il reste à analyser comment saint-simoniens et libéraux envisagèrent le rapport entre *industrie* et *concorde civile*, et les modalités dans lesquelles le « doux commerce » a été absorbé et donc réélaboré par le paradigme industrialiste. Si ces auteurs ne détachent pas la question de la paix civile, ou sociale, de la paix entre nations, on se penchera plus particulièrement sur le premier aspect, moins étudié⁵ : notre thèse est qu'ils théorisent une *économie libidinale* dans laquelle l'intérêt des agents producteurs est à même de supplanter les autres passions, en purgeant le désir humain de toute inclination destructrice, qu'elle porte les noms d'ambition, de rivalité ou d'amour du pouvoir. Cette substitution de l'intérêt aux passions apparaît bien plus radicale que le « doux commerce » du XVIII^e siècle.

- 3 À l'aube de l'ère industrielle, on entre en effet dans un nouveau régime de justifications politiques du capitalisme, non plus avant son triomphe – pour reprendre l'expression de Hirschman –, mais aux débuts de sa conquête planétaire. Ces débuts correspondent à un moment postrévolutionnaire fait d'indétermination et de tensions, de vigoureuses transformations socio-économiques (bientôt appelées « révolution industrielle »), mais aussi d'une « persistance de l'Ancien Régime », que la Restauration vint symboliser en France avec la puissance partiellement recouvrée de la noblesse, la place primordiale de la paysannerie parcellaire et de l'artisanat⁶. L'ère industrielle naissante ne préjugait nullement de l'avenir promis à la société de marché, celui du machinisme, de la grande industrie et de « l'ère du capital ». À cet égard, suivant la recommandation de Reinhart Koselleck, les concepts d'*industrie* ou de *société industrielle* doivent être approchés comme à la fois des *marqueurs* de changements sociohistoriques, et des *prescripteurs* de ces mêmes changements. Les concepts ne sont pas que le dépôt d'expériences historiques : leur dimension performative est aussi révélatrice des projets et horizons d'attente des acteurs⁷, c'est-à-dire, en l'occurrence, d'une série d'économistes, administrateurs et acteurs politiques ayant élaboré le lieu commun industrialiste. Ce dernier apparaît comme un redoutable *opérateur de légitimation* destiné à rendre acceptable une série de changements sociaux et politiques en cours, voire à les accélérer, pour mettre la France en position de rattraper son « retard » sur le Royaume-Uni⁸. Comme indiqué dans l'introduction de ce dossier, un lieu commun n'est pas une simple idée reçue. Conçu comme *idéologème*, en termes d'analyse du discours, il renvoie à une structure argumentative sous-jacente au développement d'énoncés très généraux, présentés comme faisant l'objet d'une large approbation. Dans le cas qui nous occupe, le *topos* du doux commerce peut, dans toute sa généralité, être formulé ainsi : *l'activité économique orientée vers le profit, en situation de libre concurrence, favorise la concorde entre les hommes et les nations*. Cette généralité donne au *topos* une indétermination susceptible de le rendre résistant à l'épreuve du temps. Pour autant, cette indétermination ne débouche pas sur la répétition du même, mais sur des transformations de l'économie argumentative implicite du lieu.
- 4 Dans la France postnapoléonienne, deux thèmes sont en effet inscrits à l'agenda politique et intellectuel : la *paix* au lendemain du congrès de Vienne, et l'*industrie* conçue comme levier de redressement national. Jean-Antoine Chaptal, ancien ministre de Napoléon et grand savant, qui a joué un rôle majeur dans la consécration politique de l'industrie, associe étroitement les deux en annonçant, en 1819, l'avènement d'une ère pacifique

animée par le « régime industriel » : celui-ci se voit attribuer la capacité de « substituer les créations aux destructions [...] l'émulation aux haines nationales [...] enfin la paix à la guerre »⁹. Quelles conséquences entraîna ce passage du paradigme marchand au paradigme industriel sur l'économie argumentative du lieu commun ? On revient en premier lieu sur les évolutions sémantiques et conceptuelles du terme « industrie » d'un siècle à l'autre, afin de saisir le passage de l'idée de société commerçante à celle de société industrielle, du modèle de l'échange à celui de la production. On montre ensuite que l'industrialisme véhicule un nouveau projet de paix sociale fondée sur le modèle de l'atelier : plus hiérarchique et moins égalitaire, il n'entend pas seulement *adoucir* les passions, mais les *absorber* entièrement dans la paisible exploitation de la nature. La dernière partie revient sur les critiques de cette nouvelle version du thème du doux commerce, et plus exactement sur celles venues des rangs de l'industrialisme lui-même : les saint-simoniens pointèrent en effet l'apparition d'une guerre sociale derrière la concurrence, et d'une nouvelle exploitation, proprement capitaliste, tapie au cœur de la production.

De la nation commerçante à la société industrielle

- 5 Après la chute de l'Empire, on assiste à une réaffirmation de la liberté du commerce (intérieur et extérieur) comme vecteur de paix dans une série de travaux portés par d'importantes figures intellectuelles, unies par une communauté de thèmes et de réseaux de sociabilités intellectuelles et politiques, tels le groupe de Coppet, le cercle de Jean-Baptiste Say et les saint-simoniens. Les guerres révolutionnaires et napoléoniennes leur semblaient confirmer l'antagonisme entre esprit de conquête et esprit de commerce, pour reprendre la célèbre opposition que Benjamin Constant réactiva dans le contexte de la Restauration, marqué par une humeur dominante hostile envers les aventures militaires¹⁰. Cette réaffirmation des vertus du commerce est tempérée, chez Constant, par une vigilance républicaine sur les risques de dépolitisation entraînés par l'excès d'« individualisme » et la neutralisation des grandes passions. Elle est aussi étroitement associée à la notion d'*industrie*, que Constant considère comme la voie commune du talent pour accéder pacifiquement à la propriété¹¹. Elle constitue, en ce sens, la « source de l'aisance », le fondement du « repos » et de la paix¹². Charles Dunoyer attribue à Constant la primeur de la conception industrialiste de la société¹³ : ainsi se trouve engagée la réactualisation du lieu commun.
- 6 En effet, à l'aube de la Restauration, le concept d'*industrie* tend à se démarquer de ses acceptions courantes au XVIII^e siècle. L'histoire du mot lui-même a fait l'objet d'un débat ancien : son sens actuel apparaît-il au siècle des Lumières ou seulement après la révolution industrielle ?¹⁴ Au sens étymologique et général, relevé par les dictionnaires de l'époque (par exemple le *Dictionnaire de l'Académie française*, 4^e éd., 1762), *industrie* désignait une manière d'être caractérisée par l'habileté et le savoir-faire. Son usage, souvent péjoratif, le rapprochait de la roublardise et la filouterie : ainsi l'expression « chevalier d'industrie » – qui vit d'opérations douteuses et malhonnêtes – apparaît fréquemment dans les dictionnaires de l'époque, reflétant une défiance sociale envers les arts et métiers comparable à celle qui visait les marchands¹⁵. Par extension, un « homme d'industrie » désigne une personnalité ingénieuse, « qui trouve ce qu'on appelle des expédients », dit Montesquieu¹⁶. Henri Sée, William H. Sewell¹⁷ et Raymond Williams¹⁸

tombent tous trois d'accord pour affirmer que cet usage extensif est dominant au siècle des Lumières.

- 7 Ce n'était pourtant pas le seul usage en vigueur. Si l'on s'éloigne des dictionnaires généralistes pour se tourner vers les économistes et administrateurs, « industrie » pouvait non seulement désigner l'aptitude au travail manuel mais aussi, en un sens plus spécialisé et proche du nôtre, le secteur des manufactures, des arts et métiers. Elle n'en demeure pas moins étroitement associée au commerce, comme en témoignent les expressions *vingtième d'industrie* (impôt qui frappait indifféremment les professions commerciales et manufacturières) ou *Bureau du Commerce*, qui étendait ses compétences aux manufactures¹⁹. En revanche, les économistes distinguent nettement l'industrie de l'agriculture, la première transformant les productions naturelles de la seconde, par exemple chez François Véron Duverger de Forbonnais²⁰, Louis-Paul Abeille²¹, et plus nettement encore chez les physiocrates, Turgot ou l'inspecteur des manufactures Roland de La Platière (dans ses articles de *l'Encyclopédie méthodique*). On retrouve cette dualité sémantique entre le sens large et le sens sectoriel dans *l'Encyclopédie* (1765, t. VIII, p. 694). Dans l'entrée « Industrie », Louis de Jaucourt distingue le sens « métaphysique », au sens de ce qui relève des facultés de l'esprit humain, et un sens plus économique, classé sous la rubrique « Droit polit. & Commerce ». Le premier renvoie à une faculté d'invention concernant les arts mécaniques : c'est le talent des inventeurs, et l'on notera que Jaucourt se réclame de François Quesnay pour en livrer une caractérisation nettement méliorative. Le second sens renvoie au travail manuel épaulé par les machines, arts et métiers, pour créer les richesses. L'un des émules de *l'Encyclopédie*, le *Dictionnaire de l'industrie* d'Henri-Gabriel Duchesne, dont la première édition date de 1776 et maintes fois réédité depuis, est de nature essentiellement technique et se destine en priorité « aux artistes, aux négociants & aux gens du monde »²².
- 8 Plus d'un demi-siècle après paraissait le premier tome du *Dictionnaire de l'industrie manufacturière, commerciale et agricole* (Paris, 1833). La véritable nouveauté sémantique, désormais, réside dans le fait que l'industrie – et plus seulement le commerce – requalifie l'économie tout entière, voire la société dans son ensemble. L'industrie se trouve non seulement dépouillée de toute connotation péjorative, comme l'a montré P. Fontaine, mais elle caractérise dorénavant tous les secteurs économiques. Au XVIII^e siècle, « commerce » désignait bien sûr l'échange et le trafic des marchandises, mais aussi, par métonymie, l'ensemble des activités économiques²³. Le commerce (notamment international) est le secteur pilote qui entraîne tous les autres, en stimulant la production agricole et industrielle. Forbonnais soutient que le commerce concerne tous les secteurs de l'économie : « Or le commerce comprend la culture des terres, le travail industriel, & la navigation »²⁴. L'abbé Morellet va plus loin encore : s'il définit le commerce par l'échange de biens utiles, il ne le réduit pas aux « moyens de Commerce » (les marchands et moyens de transport), mais inclut aussi ses *sources*, ses *matières* et ses *effets* (la production agricole et manufacturière, le revenu public, le taux d'intérêt, le niveau démographique...)²⁵. Au premier XIX^e siècle, c'est le terme d'*industrie* qui tend désormais à remplir cette fonction. Chaptal entend ainsi acter une évolution sémantique qui lui paraît souhaitable : reconnaissant que le « mot *commerce*, pris dans le sens générique », enveloppe l'ensemble de l'économie, il estime cependant préférable d'employer « le terme *industrie* », car il est plus susceptible de connoter la production agricole et manufacturière²⁶. Quelques décennies plus tard, l'instructive entrée « Industrie » du *Dictionnaire de l'économie politique* tient pour acquis ce glissement²⁷.

- 9 Le premier XIX^e siècle français voit donc s'imposer un usage original du terme. Sans recouvrir l'usage sectoriel, il ne reconduit pas non plus l'usage ancien et large de « dextérité ». Tout se passe comme si le concept avait connu à la fois une intensification et une extension sémantiques : pas tant l'adresse, pas même le travail manuel, que la capacité productive inscrite dans chaque homme, quels que soient le secteur et sa fonction dans le cycle de production – entrepreneur, manœuvre, marchand ou savant. Le concept d'*industrie* est ainsi attelé à celui de *production*, entendu comme transformation de la nature en vue de produire des biens utiles.
- 10 Durant la phase « libérale » de la Restauration, l'industrie est en effet à l'honneur. Pour la seule année 1819, on compte la publication du célèbre ouvrage de Chaptal, *De l'industrie française*, la cinquième édition de l'Exposition des produits de l'industrie française, organisée par le même Chaptal, et la création d'une chaire d'« économie industrielle » au Conservatoire national des arts et métiers, confiée à J.-B. Say lui-même, devenu la référence centrale dans ces débats²⁸. Le phénomène n'était pas complètement inédit, puisque le Consulat avait vu la création de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale : fondée en 1801 par Chaptal (déjà) et une coterie durable de savants, hauts fonctionnaires et hommes d'affaires, cette académie philanthropique s'est mobilisée en faveur de l'éducation technique et économique de la « classe industrielle », condition nécessaire du redressement économique de la France face à la rivale britannique²⁹. Cette fraction des élites administratives et savantes avait donc d'ores et déjà jeté les bases d'un projet de refondation de la société postrévolutionnaire sur des bases « industrielles » : l'*industrie* devint le mot de passe de cette « technocratie » au tournant du siècle³⁰, voire l'un des « mots-clés »³¹ du vocabulaire sociopolitique européen. Au début de la Restauration, la Société élargit ses rangs à Say, mais aussi à Saint-Simon³². Celui-ci peut alors déclarer : « La société tout entière repose sur l'industrie. »³³. La génération suivante, celle « qui s'est avancée dans la carrière virile, depuis 1814 »³⁴, et qui occupa les arènes politique et intellectuelle durant des décennies, compta de nombreux disciples de Say et de Saint-Simon : elle contribua à ancrer, dans une certaine mesure, l'industrialisme au sommet des pouvoirs publics.
- 11 Say se revendique de l'« économie industrielle », mais c'est aussi le moment où le concept de « société industrielle » se met en place. Cette dernière expression n'apparaît certes pas dans le *Traité d'économie politique* (1803), ni dans le *Catéchisme* (1821), ni dans le *Cours complet* (1828-1833). Pour autant, il assimile clairement « l'industrie et la civilisation »³⁵ ; et son successeur à la chaire d'économie politique du Conservatoire des arts et métiers, Adolphe Blanqui, revendique le concept de « civilisation industrielle »³⁶. Ce sont les saint-simoniens qui ont certainement établi l'usage de l'expression « société industrielle ». Si Saint-Simon lui préfère généralement celle de « régime industriel », employée par opposition à régime militaire ou féodal³⁷, il l'emploie à plusieurs reprises dès 1818 dans *L'industrie*, avec une amplitude sémantique variable³⁸, mais susceptible de recouvrir l'ensemble de la société : « [...] dans notre langage, la société, la société industrielle, l'industrie, sont des mots exactement synonymes »³⁹. De manière semblable, son collaborateur Augustin Thierry requalifie la « nation » de « grande société d'industrie » ou « grande société industrielle »⁴⁰. Après la mort du maître en 1825, l'usage ne semble ni régulier ni unanimement partagé chez ses disciples, mais on en trouve plusieurs dans *Le Producteur* sous la plume d'Olinde Rodrigues⁴¹, et deux occurrences significatives dans l'*Exposition*⁴². Signe de l'intensité des échanges entre saint-simoniens et libéraux du cercle de Say, c'est finalement Dunoyer qui en fait un étendard : le chapitre XI de son premier

ouvrage est entièrement consacré à la définition du « régime industriel » ou de la « société industrielle » (huit occurrences)⁴³.

- 12 Que signifie ce déplacement conceptuel de la *société commerciale* à la *société industrielle* ? Pour P. Steiner, ce déplacement, tel qu'il est théorisé par J.-B. Say, marque le passage de l'échange à la production, ou plus précisément de l'échange *entre agents économiques* à l'échange des producteurs *avec la nature*. À la différence d'Adam Smith, Say met effectivement en avant le rôle central de la science et des machines⁴⁴. On ajoutera, à la suite de P. Steiner, que ce déplacement d'une part s'opéra aussi contre l'idée de « nation commerçante »⁴⁵, et de l'autre entraîna des conséquences sur les rapports entre intérêt et passions. Dans l'humanisme marchand du XVIII^e siècle, la « nation commerçante » renvoie à un double modèle de sociabilité interpersonnelle et d'équilibre international, sous l'impulsion des négociants et dans le cadre d'une liberté mesurée du commerce. La nation commerçante est vue comme une société de confiance, fondée sur un type de sociabilité égalitaire et délibérative, dans le cadre d'un partenariat mutuellement avantageux, qui porte à la modération et l'honnêteté⁴⁶. Chez Forbonnais, représentant de la « science du commerce », ce paradigme marchand entraîne deux conséquences. D'une part, la *valorisation du groupe social des marchands*, et notamment des négociants, principaux agents du commerce international, capables de procurer à leur nation un avantage décisif dans le concert européen. D'autre part, une conception modérée des rapports entre intérêt et passions. Ainsi, Forbonnais ne veut pas substituer le premier aux secondes, tant l'ambition et la rivalité lui apparaissent comme des données inexpugnables des rapports sociaux comme des relations entre États :

Si l'esprit de calcul n'a pas corrigé les passions des hommes, s'il n'a pas détruit l'ambition, il a réformé le plan de sa politique : ce ne sont plus les conquêtes, le carnage & l'effroi qui décident de la supériorité d'un Empire ; c'est le bonheur de ses Sujets.⁴⁷

- 13 On ne saurait donc dire que l'intérêt vainc les passions (« détruit »), ni même neutralise leurs excès (« corrigé ») ; le désir de gloire et d'élévation (« l'ambition ») reste, au fond, intact, nous dit Forbonnais, mais ses effets changent du tout au tout, car l'intérêt a orienté son élan dans une direction nouvelle (« réformé le plan »), à savoir la prospérité publique. Autrement dit, la gloire des souverains passe désormais moins par la conquête que par la prospérité publique : cette ambition retremmée, cette rivalité sublimée par le commerce n'excluent nullement le recours aux armes, mais le limitent et le ravalent au rang de moyen. La nation commerçante ne correspond pas à l'utopie physiocratique d'une paisible société de laboureurs, « où l'homme uniquement occupé à produire n'est détourné par aucune autre passion »⁴⁸, car la réalité des sociétés modernes est celle d'une pluralité composée d'intérêts et de passions, qu'il s'agit de composer et d'équilibrer : il faut « au contraire diriger l'effet des passions contre l'effet des passions »⁴⁹.
- 14 Contre Forbonnais, Say reconnaît à la physiocratie d'avoir découvert que la source de la prospérité était non pas la balance du commerce, mais la production d'utilité, et d'avoir fait de l'intérêt la pierre angulaire de l'ordre civil comme de l'ordre international : « Il [Quesnay] a donné à la paix entre les nations et à la bonne conduite entre particuliers un autre fondement que la force : c'est l'intérêt bien entendu des uns et des autres. »⁵⁰. Si l'horizon des physiocrates était borné par une théorie étroitement agraire de la valeur, ils n'en ont pas moins ouvert, par leur concept de production, la voie à la requalification industrialiste du doux commerce. Say prétend ainsi dépasser non seulement la doctrine de la balance du commerce, mais aussi le grand Adam Smith lui-même. Celui-ci était,

selon lui, resté prisonnier du concept de *commercial society*, bien qu'il en critiquât les dérives mercantilistes et belliqueuses. Ce type de société correspond à un degré élevé de l'évolution sociale, caractérisé par une division du travail étendue et un haut niveau d'interdépendance. Il est composé d'individus échangistes qui, à cet égard, sont tous marchands⁵¹. La société industrielle, selon Say, est également une société d'échanges, car la libre circulation des produits est une condition *sine qua non* du développement. Say ne sépare donc pas *organisation rationnelle de la production* et *espace de libre concurrence* : ce dernier est nécessaire pour inciter les entrepreneurs à rationaliser leur intérêt, discipliner la main-d'œuvre et optimiser l'usage des machines et de la science. Cependant, la première caractéristique de la société industrielle est la production d'utilité, de sorte que les individus sont définis d'abord comme *producteurs*, avant de l'être comme *échangistes* (même si les deux vont de pair) : « Nous sommes donc tous des producteurs de richesses, soit directement, soit indirectement. »⁵². Ainsi, la société industrielle ne correspond plus à un monde de producteurs-marchands indépendants, mais plutôt à une organisation rationnelle des hommes, des capitaux et des machines dans de grandes « entreprises industrielles ». Si la « société industrielle » du premier XIX^e siècle était bien loin du gigantisme industriel qui triompha plus tard⁵³, elle présente donc un aspect plus nettement capitaliste que la société commerçante du XVIII^e siècle, tant par la mobilisation d'une main-d'œuvre salariée que par l'exploitation des ressources naturelles sur une base technoscientifique. Say insiste particulièrement sur ce dernier point : en refusant d'assimiler travail et industrie, il préfère définir cette dernière comme l'articulation de la science du savant, du « jugement » de l'entrepreneur (sa capacité à adapter les connaissances scientifiques aux besoins humains) et de l'habileté du manœuvre⁵⁴.

- 15 Désormais, l'ensemble de l'économie peut être requalifié à partir de l'industrie : entendue comme l'ensemble des opérations qui concourent à la production et la circulation des richesses, l'industrie inclut l'agriculture et le commerce au même titre que la manufacture⁵⁵. Say distingue dès 1803 les industries « agricole », « manufacturière » et « commerçante », tripartition que Chaptal ratifie seize ans plus tard comme les « trois branches de la prospérité publique »⁵⁶. Ce nouveau paradigme reconfigura la topographie du doux commerce au XIX^e siècle, *en déplaçant l'accent de la sphère de la circulation à celle de la production*. Ce déplacement tend à valoriser le groupe des « industriels » (entrepreneurs, ouvriers et savants) et le modèle de l'atelier, au détriment des marchands et du modèle de l'échange. Ces derniers ne disparurent pas du lexique industrialiste, mais finirent par se fondre dans le nouveau *topos* de l'industrie. Le commerce et les marchands eux-mêmes sont reconsidérés sous l'angle de la production, comme une « industrie » spécifique qui contribue à produire de l'utilité en mettant les produits (matériels et immatériels) à la disposition des consommateurs. Selon Say, cette industrie commerciale suppose une longue chaîne d'investissements, d'outils de transport, de « commissionnaires, armateurs, rouliers, crocheteurs, marchands en gros et en détail »⁵⁷.
- 16 Cependant, l'industrie ne qualifie pas seulement l'ensemble de l'économie, mais aussi l'ensemble de la société. C'est la production qui est à la base du lien social : si celle-ci requiert l'échange marchand, elle engage un autre type de sociabilité et de régime passionnel que ce dernier. La société industrielle, selon tous ces auteurs, permet d'envisager plus radicalement que la société commerçante le dépassement définitif de l'esprit guerrier : en mobilisant l'essentiel des énergies humaines vers l'exploitation de la

nature, la société industrielle aura pour effet non seulement d'adoucir les passions, mais de les absorber et de les convertir dans l'activité toute bienfaisante de la production.

Économie libidinale de l'industrie

- 17 La valorisation des vertus de la production tend donc à supplanter l'éloge du commerce, ou du moins à s'y superposer. Le premier marqueur de ce déplacement est l'apparition d'une nouvelle opposition qui se juxtapose à celle, bien connue, entre commerce et guerre : celle entre *industrie* d'une part, *guerre, conquête, domination* de l'autre. Sur ce point, l'héritage de Say s'est conjugué efficacement avec la notoriété de Saint-Simon pour cristalliser l'association entre paix et industrie. Saint-Simon, qui se réclame de Say sur les matières économiques et a suivi certains de ses cours⁵⁸, regrette cependant la pusillanimité théorique de l'économiste, qui maintient la frontière entre économie politique et science du gouvernement⁵⁹. A contrario, Saint-Simon entend faire du système industriel un système politique complet. L'ordre social doit être refondé sur sa classe la plus nombreuse, les *industriels*, au détriment des *oisifs* (noblesse, clergé, mais aussi les juristes qui menèrent la Révolution). L'âge féodal est associé à la guerre et une économie de prédation. L'âge industriel, à un ordre paisible et productif : « L'esprit féodal est tout-à-fait guerrier. L'esprit industriel est nécessairement pacifique. »⁶⁰ C'est « le travail, le travail pacifique », renchérissement les disciples⁶¹, qui se répandent en formules frappantes : « L'industrie est de sa nature toute *pacifique* »⁶², elle « est éminemment pacifique. Instinctivement elle repousse la guerre »⁶³. Les économistes libéraux de l'entourage de Say s'emparèrent de ces thèmes et s'empressèrent de passer une alliance avec Saint-Simon et ses disciples. Charles Comte (le gendre de Say) et Charles Dunoyer leur ouvrirent les colonnes du *Censeur européen* à partir de 1817⁶⁴. Sous la bannière fédératrice de l'*industrialisme*, ils marquèrent leur opposition commune aux ultras et à la domination des propriétaires fonciers. Dunoyer décline à multiples reprises la reformulation du lieu commun, opposant ainsi « l'esprit d'industrie », foncièrement pacifique, à « l'esprit de domination »⁶⁵ : « Il n'y a de paix possible que dans l'industrie » ; « La société industrielle a eu une destinée toute opposée à celle des peuples guerriers. »⁶⁶ A. Blanqui est loué par les saint-simoniens pour avoir bien mis en contraste « l'activité militaire et l'activité industrielle » et indexé le progrès de la « civilisation » sur celui de l'industrie : « Les champs de bataille deviennent des chantiers, les arsenaux des manufactures, les armées des travailleurs. On ne fait plus la guerre qu'aux préjugés destructeurs. », écrit Blanqui⁶⁷.
- 18 Toutefois, derrière les formules plus ou moins stéréotypées, quel type de raisonnement sous-jacent recèle le *topos* de l'industrie pacifique ? Comment s'opère le basculement du « champ de bataille » au « chantier » ? L'économie politique est, indissociablement, une économie libidinale. Say insiste sur les vertus apaisantes de l'industrie, qui nous prive de motifs pour convoiter les biens des voisins : elle « calme les sentiments haineux et jaloux ; en nous enseignant ce que les hommes ont à gagner à entretenir parmi eux des sentiments bienveillants et pacifiques, elle est éminemment sociable »⁶⁸. Si les arts « ne répriment pas complètement la férocité naturelle de l'homme, ils en diminuent toujours l'intensité et les funestes effets »⁶⁹ : la quête du pouvoir décroît nécessairement avec les progrès de l'industrie, l'expansion économique absorbe la domination politique.
- 19 La nature pacifique de l'industrie repose sur un mécanisme passionnel relativement simple, poursuit Dunoyer :

[l]'esprit d'industrie n'agit pas comme l'esprit guerrier ; il n'excite pas à ravir, mais à produire ; il ne s'exerce pas sur les hommes, mais sur les choses.⁷⁰

- 20 La production apparaît comme cet opérateur de conversion de la *libido dominandi*, nuisible et destructeur, en désir de jouir. Dans une veine toute matérialiste, la guerre est analysée tant par Saint-Simon que par C. Dunoyer et C. Comte comme la conséquence de conditions économiques de pénurie préindustrielle⁷¹. L'alternative semble simple : prédation ou production ; de sorte que, entre l'esprit militaire et l'esprit industriel, une nation doit choisir, explique C. Comte dans une analyse louée par Saint-Simon⁷². Les progrès de l'industrie font donc nécessairement reculer les causes de guerre entre les peuples. Certes, l'amour de la domination, concède Saint-Simon avec son collaborateur Auguste Comte, est une constante de la nature humaine, mais les progrès de la civilisation ont progressivement détourné cette pulsion vers les choses plutôt que sur les hommes : « Le désir de commander aux hommes s'est transformé peu à peu dans le désir de faire et de défaire la nature à notre gré. »⁷³ L'analyse va cependant plus loin : cette dérivation de la *libido dominandi* transforme la nature du désir humain, ou plutôt, en révèle et accomplit le fonds secret, à savoir le désir de jouir, véritable *détermination en dernière instance* du comportement humain. Celui-ci explique jusqu'à l'amour du pouvoir : à tout bien considérer, ce dernier est moins un but en soi qu'un moyen de jouir du travail des autres sans effort, un calcul de passager clandestin. Tel est le ressort profond de l'exploitation des industriels par les oisifs, plutôt que le désir de domination *per se*⁷⁴. « En dernière analyse, le principal désir de presque tous les individus n'est point d'agir sur l'homme, mais sur la nature », conclut Saint-Simon⁷⁵. L'ère industrielle fait seulement advenir la vérité profonde du désir humain, en arrachant ses privilèges à la classe oisive qui empêchait le corps social de diriger toutes ses forces vers l'activité productive.
- 21 Cependant, l'industrie ne consiste pas simplement en une saine réaffectation de l'énergie humaine vers la maîtrise technique de la nature, en lieu et place de la domination sur les hommes : elle redéfinit aussi les rapports *entre les hommes*, et par conséquent entre les nations, sur la base d'une coopération pacifique. Montesquieu disait que l'esprit de commerce tendait à unir les nations, mais pas les particuliers. L'esprit d'industrie, explique Dunoyer, assure la paix à ces deux échelles : « Cet esprit est un moyen assuré de pacification entre les individus et les peuples qu'il anime »⁷⁶. La nature foncièrement coopérative de l'activité de production est propre à renforcer les liens entre les individus, quelle que soit leur fonction, autour d'un intérêt mutuellement avantageux, la prospérité publique. Dunoyer précise cependant que *l'industrie n'est pas l'esprit d'industrie*. La présence d'une activité productive dans une nation est une condition matérielle nécessaire, mais pas suffisante, pour en faire une société industrielle. Il faut lui ajouter une condition morale : l'esprit d'industrie, qui peut se définir comme *une disposition morale à privilégier la production d'utilités à la destruction* (l'esprit militaire) *et l'inactivité* (l'esprit monastique). Cet intérêt bien entendu, pour devenir l'esprit d'une nation, nécessite une vaste éducation économique, comme le recommandait J.-B. Say. Il ne doit pas seulement « réprimer » les « passions tout-à-fait contraires à l'esprit d'industrie » comme la gloire et le « fanatisme religieux » ; ce serait prendre le risque de le corrompre et de le voir dégénérer en « rivalités de commerce » et « esprit de monopole »⁷⁷. Il doit se *substituer* à elles ou, du moins, les mettre en minorité sociale et politique. Pour que ses effets pacificateurs puissent emporter l'ensemble de la société, il convient d'associer l'éducation économique des citoyens à la promotion politique des *industriels* – la *classe mitoyenne* – au détriment des militaires, courtisans et cléricaux. Le triomphe de l'intérêt bien compris sur les

passions est indissolublement lié à la victoire de la « Nation des industriels » sur celle des oisifs, aristocrates, magistrats et soldats⁷⁸.

- 22 Saint-Simon et ses disciples partageaient entièrement cet objectif politique, et caractérisaient plus systématiquement encore la société industrielle comme un vaste atelier d'associés agissant de concert sur la nature. *Atelier, manufacture, chantier* : tous offrent le spectacle d'une heureuse combinaison et division des travaux, sous la direction sage et intrépide des chefs d'industrie. Cependant, davantage que Dunoyer, ils insistent sur la dimension fraternelle de l'industrie. L'homme qui produit, explique A. Thierry, est l'homme sociable par excellence : si l'intérêt est bien entendu le point de départ de son activité, celle-ci le conduit à dépasser ce stade d'égoïsme initial en lui procurant le vif *sentiment* de son utilité sociale. Et, contrairement au guerrier, l'industriel n'inspire qu'« amitié » aux autres hommes, en raison du « besoin d'avoir part aux fruits des autres »⁷⁹. Ainsi l'industrie, en faisant sentir l'interdépendance humaine par la complémentarité des travaux, reste le meilleur opérateur pratique de la « fraternité »⁸⁰.
- 23 Reste que, au sein de la classe productive, Saint-Simon inclut indifféremment les savants, les patrons, « les cultivateurs, les fabricants, les négociants et les banquiers »⁸¹. Les rapports de subordination et de commandement entre ouvriers, contremaîtres et chefs d'industrie subsistent et semblent entrer en contradiction avec l'objectif proclamé d'émancipation. Comment comprendre ce paradoxe ? Say, pour sa part, confère à l'industrie une dimension politique, et même républicaine⁸² : les Modernes doivent leur émancipation de la tutelle économique et politique des grands propriétaires terriens, c'est-à-dire de l'Ancien Régime, au développement de leur capacité industrielle. Celle-ci permet aux individus travailleurs et méritants, mais qui ne possèdent ni terres ni capitaux, de garantir leur indépendance sociale et de se soustraire aux clientèles féodales en accédant à la propriété⁸³. Le salariat lui-même, qui se définit comme un libre échange entre propriétaire de facultés industrielles (« l'ouvrier ») et propriétaire de capitaux (« le maître »)⁸⁴, peut être vu comme une condition transitoire qui permet d'accéder au statut de propriétaire indépendant⁸⁵.
- 24 Les saint-simoniens justifient sans doute plus volontiers le caractère hiérarchique du rapport salarial, moins par respect de la propriété privée que parce que la structure de commandement y reflète la nécessaire division technique du travail et la juste distribution des inégales capacités :
- Dans la société industrielle ainsi conçue, on voit partout un chef, partout des inférieurs, des patrons et des clients, des maîtres et des apprentis, partout autorité *légitime*, parce que le chef est le plus capable ; partout obéissance *libre*, parce que le chef est aimé ; ordre partout : aucun ouvrier ne manque de guide et d'appui dans ce vaste atelier [...] tous travaillent, non plus à exploiter l'homme, non plus même à *exploiter* le globe, mais à *embellir* le globe [...].⁸⁶
- 25 Le caractère hiérarchique de cette structure tire sa légitimité du consentement éclairé des travailleurs et de leur reconnaissance d'un commun intérêt à la prospérité. Dans un passage surprenant, Dunoyer assume même l'homologie entre les formes de l'entreprise industrielle et celle des armées modernes. Son associé, Charles Comte, proposait déjà de dissoudre les armées permanentes et de transformer les casernes en ateliers⁸⁷. Dunoyer, lui, entend conserver le mode d'organisation des premières et d'en changer seulement la finalité : la production, et non la destruction. Loin de s'émouvoir que l'atelier puisse ressembler à une caserne, il y voit non seulement l'atout cardinal de l'industrie moderne, mais aussi un facteur majeur d'émancipation⁸⁸. Ce que Michel Foucault a pu voir comme un principe de formation de la *société disciplinaire* est vu par Dunoyer comme le sommet

de la civilisation et de la liberté : la levée d'armées industrielles marque l'avènement de l'organisation rationnelle du travail. Certains saint-simoniens, comme Michel Chevalier ou Barthélémy Prosper Enfantin, le suivront dans cette voie à partir des années 1830⁸⁹. Au colonel Brack, Enfantin recommande ainsi de transformer le « but *militaire* en but *pacifique* », mais de retenir de l'armée le sens de la bravoure, « de l'autorité et de l'obéissance, de la hiérarchie »⁹⁰.

- 26 Dans le raisonnement de Dunoyer, l'industrie n'est pas simplement, dans un cadre de libre concurrence, la source d'amélioration de la condition matérielle du prolétaire⁹¹. Elle est aussi celle de son émancipation : « Toute domination disparaît des lieux où l'homme cherche uniquement dans le travail les moyens de pourvoir à sa subsistance »⁹². Celui-ci n'ignore pas le déséquilibre structurel des rapports de force entre entrepreneurs et ouvriers, seulement il en fait l'expression d'inégalités naturelles, et non celle de la force. Il concède que ces inégalités, fussent-elles légitimes, sont porteuses de désordres sociaux. Sa réponse est double. D'une part, il en minimise la portée, en assurant que cette violence sociale est simplement résiduelle comparée à celle qui présidait aux états antérieurs de la société (surdéterminés par la force et la spoliation). D'autre part, par un raisonnement emprunté à Malthus, il innocente la société industrielle en faisant porter l'essentiel de la responsabilité du paupérisme sur les classes laborieuses elles-mêmes, dont la piètre moralité se manifeste par leur incapacité à contenir leur penchant sexuel : en faisant trop d'enfants, les ouvriers se précipitent d'eux-mêmes dans la misère la plus noire⁹³.
- 27 Ce déni de la domination, bien sûr, ne va pas sans poser quelques difficultés. Elle peut s'apparenter à une dépolitisation des rapports sociaux inscrits dans le mode de production capitaliste, et une naturalisation de l'exploitation ouvrière.

Le *topos* à l'épreuve de la question sociale

- 28 Le rapprochement entre disciples de Say et de Saint-Simon tourna assez vite court. À la fin de sa vie, Saint-Simon avait inscrit la question sociale en tête de ses préoccupations politiques, et assimilé le nouvel âge industriel à une ère pacifique de fraternité universelle par « l'amélioration physique et morale de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre » (*Le nouveau christianisme*, 1825). En effet, le spectacle des conséquences de la révolution industrielle rendait douteuse l'aptitude de la libre concurrence à garantir la cohésion de la société civile⁹⁴. Nombre de contemporains observèrent le développement d'un nouveau type de misère, surgie de la prospérité même, « la pauvreté dans l'abondance », qui doit être considérée comme un phénomène social et non plus comme une destinée individuelle. Sur la base de ces observations, Sismondi, un ancien du groupe de Coppel, se sépara de Say en livrant des analyses lucides de l'exploitation ouvrière et de l'instabilité cyclique du capitalisme⁹⁵. L'ordre pacifique de l'industrie s'est ainsi renversé dans son contraire : une guerre sociale dans laquelle les capitalistes exercent leur domination sur les ouvriers en s'emparant d'une partie de leurs gains. La « question sociale », qui renvoie à la condition ouvrière et aux dangers charriés par le paupérisme, questionnait désormais la pertinence du caractère pacifique de l'industrie⁹⁶.
- 29 Cette critique de l'économie politique fit autorité chez les disciples de Saint-Simon, comme Saint-Amand Bazard et Enfantin, qui la mobilisèrent pour radicaliser leur projet fraternel et détacher l'héritage saint-simonien du libéralisme de J.-B. Say. Certes, l'âge industriel promettait l'émancipation universelle :

*L'exploitation de l'homme par l'homme, voilà, messieurs, l'état des relations humaines dans le passé : l'exploitation de la nature par l'homme associé à l'homme, tel est le tableau que présente l'avenir. (En d'autres termes, l'état guerrier, et par opposition l'état pacifique, distinguent le passé et l'avenir).*⁹⁷

- 30 Cependant, si l'humanité a pu s'affranchir de l'empire de la nature par son industrie, cette dernière a engendré un nouveau type de servitude. L'industrie livrée à elle-même, guidée par le « laissez-faire », a conduit à la formation d'une nouvelle féodalité fondée sur l'héritage et la concentration industrielle (le capitalisme familial de rentiers) : « [l]e patronage industriel s'est élevé là où régnait le patronage féodal »⁹⁸, et aboutit à « l'aristocratie de richesse »⁹⁹. Alors qu'elle promettait la paix sociale, l'industrie *anarchique* constitue désormais une menace pour elle. Elle marque en effet l'avènement de « l'exploitation du travailleur par l'oisif » ou, plus exactement, une nouvelle espèce d'oisifs : l'héritier qui, « par droit de naissance », a les moyens de « *vivre en société sans travailler*, ou d'y être récompensé au-delà de ses œuvres »¹⁰⁰. Ces propriétaires (rentiers, propriétaires fonciers) sont abusivement rangés par Say dans la catégorie des producteurs¹⁰¹. Or, selon les saint-simoniens, ils ne sont pas seulement improductifs : ils sont parasites et nuisibles puisque, en limitant ou en interdisant l'accès aux instruments de production pour les travailleurs, ils les exploitent, les paupérisent et suscitent des problèmes de débouchés. La mise en cause de l'héritage ouvrirait quant à elle la voie à une redistribution de la propriété productive, à une égalité réelle des chances et ainsi à une authentique méritocratie capacitaire.
- 31 La révolte des canuts lyonnais de 1831 constitua une étape cruciale dans cette critique du libéralisme, en révélant la guerre sociale qui grondait sous l'industrie pacifique. Le journal des saint-simoniens proclama ainsi l'inanité du « *laissez-faire, laissez-passer* des économistes, [des] orateurs libéraux »¹⁰². Si Michel Chevalier déplore la violence des émeutiers, c'est pour en pointer les raisons profondes : non pas tant la mauvaise volonté des négociants-fabricants, mais « le système de la concurrence, qui instaure une guerre à mort entre eux »¹⁰³, et justifie le refus d'un tarif minimum. Avantagieuse pour les consommateurs, la concurrence est périlleuse pour les travailleurs, selon Enfantin : non seulement elle exerce une pression à la baisse sur les salaires au profit des oisifs, mais elle s'avère incapable de garantir l'objectif que les « économistes » lui attribuent, à savoir l'équilibre de l'offre et de la demande, comme le prouve la dépression économique de 1826-1827¹⁰⁴. La concurrence risque même de se renverser en « *antagonisme* entre les individus et les peuples », de provoquer des « crises » : « Qu'est-ce qu'en effet que la concurrence réalisée, sinon une guerre meurtrière qui se perpétue, sous une forme nouvelle, d'individu à individu, de nation à nation ? »¹⁰⁵. Chevalier n'identifie pas précisément l'exploitation dans le rapport salarial lui-même : il exonère les fabricants et donneurs d'ordres de leurs responsabilités, d'autant plus facilement que les canuts travaillent (formellement) comme des artisans dans leurs propres ateliers de la Croix-Rousse. Le traitement saint-simonien de la question sociale consiste d'abord à diminuer les loyers et les taux d'intérêt, base d'une réconciliation entre maître et « soyeux ». Alors que les « liens commerciaux avaient été les premiers liens pacifiques », l'industrialisme libéral n'a fait que reconstituer les conditions d'une guerre sociale avec l'avènement d'une nouvelle exploitation, celle des travailleurs par une classe oisive, héritière et hautement consommatrice. L'industrialisme « organisateur » doit soustraire la production aux mécanismes aveugles du marché et à l'arbitraire des propriétaires, pour la subordonner à la « direction sociale » des industriels : « l'Association », en lieu et place de la concurrence et de la guerre économique, qui suppose non une suppression de la

propriété privée, mais la démocratisation de son accès, par une politique de crédit qui évite la concentration des moyens de travail aux mains de la classe oisive¹⁰⁶. Elle abolira les antagonismes au sein de l'atelier, mais aussi les rivalités entre les unités de production, sans nullement exclure des formes de hiérarchie et de commandement fondées sur la juste hiérarchie des talents et des mérites. C'est la voie royale pour réparer la ruine morale consécutive au triomphe de « l'individualisme » et refonder les liens fraternitaires dissous depuis la Révolution. Contrairement à ce qu'avance Dunoyer, l'individualisme et l'intérêt (même bien entendu) ne peuvent à eux seuls tenir lieu de morale et de politique¹⁰⁷. Dunoyer prit acte de cette divergence, réclama pour les seuls libéraux la paternité de l'industrialisme et prononça le divorce définitif avec ses anciens compagnons de route¹⁰⁸.

- 32 Une partie des saint-simoniens prirent finalement la voie de l'affairisme impérial, la technocratie d'ingénieurs et la colonisation algérienne. Le même Michel Chevalier fut au cœur des négociations du traité de libre-échange franco-britannique de 1860, avec Richard Cobden. Ce dernier, grand représentant du libéralisme manchestérien, insuffla avec l'Anti-Corn Law League une nouvelle vie à la doxa du doux commerce au Royaume-Uni, en donnant au libre-échange une dimension quasi eschatologique¹⁰⁹. Cependant, dès l'aube du XIX^e siècle, on observe aussi en France un renouvellement des justifications politiques du capitalisme par une série de nouveaux prétendants aux positions dirigeantes, désireux d'accélérer la révolution industrielle dont ils observent les premiers effets en Europe. Au paradigme marchand qui caractérise une société de petits et moyens producteurs et échangistes, ils tentèrent de substituer un *paradigme industrialiste du doux commerce*, moins égalitaire et plus capitaliste : il se caractérise par une coopération volontaire, mais hiérarchique et verticale, en vue de mobiliser les sciences, machines et forces humaines pour la production d'utilité. Ce paradigme permettait d'envisager plus radicalement la substitution de l'intérêt aux passions dans la mesure où toute la nation aurait vocation à devenir un grand atelier, de manière à absorber les passions humaines dans la seule exploitation de la nature – ce que ni Forbonnais ni Smith n'avaient envisagé. L'industrie, ainsi, n'est pas seulement tenue pour une source de bien-être et de prospérité : elle offre aussi un nouveau fondement au lien social, qu'Alexandre de Laborde appelle « l'esprit d'association ». Ce dernier promet davantage que d'adoucir les passions : il promet de les fondre dans une passion unique – le travail, considéré comme « remède des passions, ou plutôt une passion lui-même qui tient lieu de toutes les autres »¹¹⁰. Le travail n'est pas seulement pacifique par sa finalité, il l'est intrinsèquement, car il implique une vaste coopération humaine volontaire. Ainsi, l'esprit d'association s'oppose à l'esprit de corps, car il réunit quand l'autre sépare, tout en consacrant des formes légitimes de hiérarchie. Et Laborde d'ériger en modèle l'usine de Robert Owen, à New Lanark¹¹¹...
- 33 On comprend que l'ouvrage de Laborde ait pu devenir une référence commune aux industrialistes libéraux et aux saint-simoniens, un temps rassemblés sous la bannière trompeuse de l'« association ». Pourtant, c'est sur ce même concept d'association qu'ils se séparèrent. Hirschman, s'il n'a pas relevé la deuxième vie du doux commerce, a bien noté le flot de critiques que celui-ci suscita au cours du XIX^e siècle. Celle des saint-simoniens y a contribué, en montrant que la concurrence a échoué à discipliner l'appât du gain. À

l'association (malheureuse selon eux) par la libre concurrence, les saint-simoniens opposèrent *l'association par l'organisation consciente et scientifique* ; à l'intérêt mal contrôlé par les mécanismes du marché, l'intérêt bien tempéré par une puissance publique éclairée. Pour que l'administration des choses puisse se substituer entièrement au gouvernement des hommes, encore faut-il éliminer la dernière anomalie de la société industrielle : l'exploitation des travailleurs entraînée par la guerre économique. C'est à cette condition que l'exploitation de la nature pourra totalement supplanter celle de l'homme par l'homme, et que l'industrie deviendra vraiment pacifique. Ce faisant, s'ils rompent avec le dogme de la libre concurrence, les saint-simoniens conservent malgré tout un aspect fondamental du lieu commun, selon lequel c'est l'activité économique qui permet d'éteindre les conflits et la domination. La dimension disciplinaire et hiérarchique de l'organisation industrielle moderne, entièrement assumée, n'est ainsi jamais tenue pour une forme problématique de rapport de pouvoir. Pourtant, cette gouvernementalité de caserne n'apparaît-elle pas quelque peu contraire à la douceur escomptée de l'industrie « pacifique » ?

NOTES

1. A. O. Hirschman, *Les passions et les intérêts : justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, P. Andler trad., Paris, PUF, 1997 [1977], p. 102, 113-114, 118-119.
2. G. Stedman-Jones, « The genesis of the “industrial revolution” : Jean-Baptiste Say and the French debate on *industrie* », dans J.-P. Genet et F.-J. Ruggiu éd., *Les idées passent-elles la Manche ? : savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*, Paris, PUPS, 2007, p. 214-215.
3. P. Fontaine, « The concept of *industrie* from the physiocrats to J.-B. Say », *Contributions to Political Economy*, vol. XII, n° 1, 1993, p. 89.
4. En particulier : E. Allix, *J.-B. Say et les origines de l'industrialisme*, Paris, Sirey, 1910 ; M. Augello, « Il dibattito in Francia su economia e società e la soluzione “industrialista” (1814-1830) », *Rassegna economica*, n° 1, 1981, p. 7-38 ; M. James, « Pierre-Louis Roederer, Jean-Baptiste Say, and the concept of *industrie* », *History of Political Economy*, vol. IX, n° 4, 1977, p. 456-475 ; M. Bourdeau et B. Fink, « De l'industrie à l'industrialisme : Benjamin Constant aux prises avec le Saint-Simonisme. Une étude en deux temps », *Œuvres & Critiques*, vol. XXXIII, n° 1, 2008, p. 61-78 ; P. Musso, *Saint-Simon, l'industrialisme contre l'État*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2010 ; P. Steiner « French political economy, industrialism and social change (1815-1830) », dans Y. Stathakis et G. Vaggi éd., *Economic Development and Social Change: Historical Roots and Modern Perspectives*, Londres, New York, Routledge, 2006, p. 232-256.
5. La dimension internationale a été traitée par E. Silberner à propos de Say et des saint-simoniens dans *La guerre et la paix dans l'histoire des doctrines économiques*, Paris, Sirey, 1957, p. 57-74, 169-181 ; et plus récemment, à propos de Constant, Say et Auguste Comte, par P. Steiner, « Industrialism and war in the French social sciences in early 19th century »,

dans Y. Ikeda et A. Rosselli éd., *War in the History of Economic Thought: Economists and the Question of War*, Londres, New York, Routledge, 2017, chap. IV.

6. Voir A. Mayer, *La persistance de l'Ancien Régime : l'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, J. Mandelbaum trad., Paris, Flammarion, 1990 [1981].

7. Voir les remarques de R. Koselleck, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, J. et M.-C. Hooek trad., Paris, Éditions de l'EHESS, 1990 [1979], p. 193-194.

8. Sur le rapport entre stratégies de légitimation et changement social, voir Q. Skinner, *Visions of Politics. Volume I: Regarding Method*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007 [2002], chap. VIII.

9. J.-A. Chaptal, *Quelques réflexions sur l'industrie en général, à l'occasion de l'Exposition des produits de l'industrie française en 1819*, Paris, Corréard, 1819, p. ix-x, 1-2.

10. J. Pitts, *Naissance de la bonne conscience coloniale : les libéraux français et britanniques et la question impériale (1770-1870)*, M. Cordillot trad., Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier, 2008, p. 25-26.

11. B. Constant, *De l'esprit de conquête et de l'usurpation, dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, Paris, Nicolle et Le Normant, 4^e éd., 1814, p. 84-85.

12. *Ibid.*, p. 9. Voir aussi B. Constant, « De la liberté industrielle », dans Id., *Écrits politiques*, M. Gauchet éd., Paris, Gallimard, 1997, p. 543-562.

13. C. Dunoyer, « Esquisse historique des doctrines auxquelles on a donné le nom d'industrialisme, c'est-à-dire, des doctrines qui fondent la société sur l'industrie », *Revue encyclopédique*, t. XXXIII, 1827, p. 370-371.

14. Voir H. Hauser, « Le mot "industrie" chez Roland de La Platière », *Revue historique*, t. CL, fasc. 2, 1925, p. 189-193 ; et Id., *Les débuts du capitalisme*, Paris, F. Alcan, 1927, chap. VIII : « Le mot "industrie" et l'évolution industrielle », p. 309-323 ; H. Sée, « À propos du mot "industrie" », *Revue historique*, t. CXLIX, fasc. 1, 1925, p. 58-61 ; P. Harsin, « De quand date le mot "industrie" ? », *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. II, n° 6, 1930, p. 235-242 ; F. Schui, *Early Debates about Industry: Voltaire and His Contemporaries*, Basingstoke, New York, Palgrave Macmillan, 2005, chap. I. Pour une synthèse, voir P. Musso, *La religion industrielle : monastère, manufacture, usine. Une généalogie de l'entreprise*, Paris, Nantes, Fayard, Institut d'études avancées de Nantes, 2017, p. 31-39.

15. Voir par exemple le *Dictionnaire de l'Académie française*, 4^e éd., 1762. Voir P. Fontaine, « The concept of *industrie* from the physiocrats to J.-B. Say », art. cité.

16. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, V. Goldschmidt éd., Paris, Garnier-Flammarion, 1979, livre XIII, chap. XV, t. II, p. 366.

17. W. H. Sewell, *Gens de métier et révolutions : le langage du travail, de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier, 1983, p. 199-201.

18. R. Williams, *Culture and Society: 1780-1950*, New York, Columbia University Press, 1983, p. xi-xii.

19. H. Hauser, « Le mot "industrie" chez Roland de La Platière », art. cité, p. 189.

20. « Les Manufactures, ou le travail industriel, sont l'art de donner forme aux productions naturelles. », F. Véron Duverger de Forbonnais, *Éléments du commerce*, Leyde, Paris, chez Briasson, 2^e éd., 1754, t. I, p. 241-242.

21. « Ainsi un Peuple que sa position force à se tourner du côté de l'Industrie et du Commerce, peut vivre dans l'abondance sans Agriculture. », L.-P. Abeille, *Corps*

d'observations de la Société d'agriculture, de commerce et des arts, établie par les États de Bretagne. *Années 1759 & 1760*, Paris, Veuve Brunet, 1762, p. 1-2.

22. H.-G. Duchesne, *Dictionnaire de l'industrie, ou Collection raisonnée des procédés utiles dans les sciences et les arts*, Paris, Lacombe, 1776, 3 vol. Voir M. T. Zanola, *Arts et métiers au XVIII^e siècle : études de terminologie diachronique*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 100-110.

23. Notamment dans les dictionnaires spécialisés, voir J.-C. Perrot, « Les dictionnaires de commerce au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXVIII, n° 1, 1981, p. 36-67.

24. F. Véron Duverger de Forbonnais, *Éléments du commerce*, *op. cit.*, t. I, p. 147.

25. A. Morellet, *Prospectus d'un nouveau Dictionnaire de commerce*, Paris, Frères Estienne, 1769, p. 43-45.

26. J.-A. Chaptal, *Quelques réflexions sur l'industrie en général...*, *op. cit.*, p. 1-2.

27. C. Coquelin et G.-U. Guillaumin éd., *Dictionnaire de l'économie politique*, Paris, Guillaumin, 1852-1853, t. I, p. 915-925.

28. Sur la vaste diffusion de l'œuvre de J.-B. Say en France au début du XIX^e siècle, voir D. Todd, *L'identité économique de la France : libre-échange et protectionnisme (1814-1851)*, Paris, Grasset, 2008, chap. V.

29. S. Chassagne, « Une institution originale de la France post-révolutionnaire et impériale : la Société d'encouragement pour l'industrie nationale », *Histoire, économie et société*, vol. VIII, n° 2, 1989, p. 147-165 ; C. Doria, « Aux origines du paternalisme industriel. L'éducation industrielle dans la pensée physiocratique et dans la Société d'encouragement pour l'industrie nationale », *Les Études Sociales*, n° 159, 2014, p. 11-28.

30. J.-B. Fressoz, « *Mundus æconomicus* : révolutionner l'industrie et refaire le monde après 1800 », dans D. Pestre éd., *Histoire des sciences et des savoirs*, t. II : *Modernité et globalisation*, Paris, Seuil, 2015, p. 369-389.

31. Comme le dit R. Williams, *Culture and Society*, *op. cit.*

32. H. Saint-Simon, *Œuvres complètes*, J. Grange, P. Musso, P. Régner et al. éd., Paris, PUF, 2012, vol. II, p. 1419-1420 (notice des éditeurs).

33. « Prospectus. L'industrie », *ibid.*, p. 1444.

34. C. Dupin, *Forces productives et commerciales de la France*, Paris, Bachelier, 1827, t. I, p. xviii. Il va sans dire que Dupin s'incluait dans cette génération selon lui éclairée et prometteuse.

35. J.-B. Say, « Cours au Conservatoire des arts et métiers » (1822), dans Id., *Œuvres complètes. IV, Leçons d'économie politique*, G. Jacoud et P. Steiner éd., Paris, Economica, 2003, p. 208.

36. A. Blanqui, « Essai sur les progrès de la civilisation industrielle des principales nations européennes », *Revue encyclopédique*, t. XXXVIII, 1828, p. 598-612.

37. 49 occurrences de « régime industriel » (selon la base Frantext) dans *Du système industriel* (dans *Œuvres de Claude-Henri de Saint-Simon*, Paris, Anthropos, 1966, t. III) ; une trentaine dans le *Catéchisme des industriels* (Paris, Imprimerie de Sétier, 1823-1824 – décompte par mot-clé).

38. Tantôt la « société industrielle » est distinguée de la « société générale » et de la « société scientifique » (H. Saint-Simon, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. II, p. 1517), tantôt

elle désigne l'union des théoriciens et des praticiens, des « forces intellectuelles » et des « forces pécuniaires » (*ibid.*, p. 1535, voir aussi p. 1470).

39. *Ibid.*, p. 1537.

40. A. Thierry, *L'industrie littéraire et scientifique ligüée avec l'industrie commerciale et manufacturière...*, Paris, Delaunay, 1817, p. 66. Il s'agit de la seconde partie du 1^{er} tome de *L'industrie*, fruit d'une collaboration entre H. Saint-Simon, A. Thierry et C. Saint-Aubin (voir les précisions des éditeurs de H. Saint-Simon, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. II, 1423-1437).

41. O. Rodrigues, « Considérations générales sur l'industrie », *Le Producteur*, 1825, t. I, p. 103, 197, 199.

42. Une dans la 1^{re} édition de la *Doctrine de Saint-Simon : exposition, première année 1829*, Paris, Au Bureau de l'Organisateur, 1830, p. 131 (note 1) ; et une seconde dans les deux éditions suivantes (1830 puis 1831), p. 320. Une enquête similaire reste à faire pour les deux autres grandes revues saint-simoniennes, *L'Organisateur* et *Le Globe*.

43. C. Dunoyer, *L'industrie et la morale considérées dans leurs rapports avec la liberté*, Paris, A. Sautelet, 1825.

44. P. Steiner, « French political economy, industrialism and social change (1815-30) », dans Y. Stathakis et G. Vaggi éd., *Economic Development and Social Change*, *op. cit.*, p. 235-236.

45. M.-F. Piguet, « Noblesse “commerçante” / Nation “commerçante” : genèse d'un adjectif », dans F. Lefebvre, L. Charles et C. Théré éd., *Le cercle de Vincent de Gournay*, Paris, INED, 2011, p. 161-178.

46. A. D. Kessler, *A Revolution in Commerce: The Parisian Merchant Court and the Rise of Commercial Society in Eighteenth-Century France*, New Heaven, Londres, Yale University Press, 2007, chap. IV ; I. Hont, *Jealousy of Trade: International Competition and the Nation State in Historical Perspective*, Cambridge, Londres, Belknap Press of Harvard University Press, 2005, chap. I ; H. Clark, *Compass of Society: Commerce and Absolutism in Old-Regime France*, Lanham, Lexington Books, 2007 ; F. Lefebvre, « L'honnêteté du négociant : une querelle sociologique française au milieu du XVIII^e siècle », dans F. Lefebvre, L. Charles et C. Théré éd., *Le cercle de Vincent de Gournay*, *op. cit.*, p. 161-178. On se permet aussi de renvoyer à A. Skornicki, « La France des Lumières et l'humanisme commercial. Bilan et perspectives », *Histoire, Économie & Société*, 32^e année, n^o 4, 2013, p. 75-89.

47. F. Véron Duverger de Forbonnais, « Préface du Traducteur », dans G. de Ustáriz, *Théorie et pratique du commerce et de la marine*, F. Véron Duverger de Forbonnais trad., Paris, Veuve Estienne & Fils, 1754, p. iii.

48. Id., *Principes et observations œconomiques*, Amsterdam, chez Marc Michel Rey, 1767, t. II, p. 115.

49. *Ibid.*, p. 95.

50. J.-B. Say, *Œuvres complètes. II, Cours complet d'économie politique pratique*, E. Blanc, P.-H. Goutte et J.-P. Potier éd., Paris, Economica, 2010, t. II, p. 1257.

51. A. Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, P. Jaudel, J.-M. Servet et al. éd., Paris, Economica, 2000 [1776], vol. I, chap. IV, p. 29 ; D. Winch, *Adam Smith's Politics: An Essay in Historiographic Revision*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978, p. 80, p. 142.

52. J.-B. Say, « Cours à l'Athénée de Paris » (1819), dans Id., *Cours d'économie politique et autres essais*, P. Steiner éd., Paris, Flammarion, 1996.

53. Voir la mise au point de W. H. Sewell, *Gens de métier et révolutions*, *op. cit.*, chap. IV « La société industrielle ».
54. Voir par exemple J.-B. Say, *Œuvres complètes. II, Cours complet d'économie politique pratique*, *op. cit.*, t. I, p. 97-100.
55. Voir par exemple, J.-B. Say, *Œuvres complètes. I, Traité d'économie politique ou Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, C. Mouchot éd., Paris, Economica, 2006 [1803], t. I, chap. II. Voir le commentaire de P. Steiner, *Sociologie de la connaissance économique : essai sur les rationalisations de la connaissance économique, 1750-1850*, Paris, PUF, 1998, p. 145-148.
56. J.-A. Chaptal, *De l'industrie française*, Paris, Antoine-Augustin Renouard, 1819, t. I, p. xv-xvi.
57. J.-B. Say, *Œuvres complètes. II, Cours complet d'économie politique pratique*, *op. cit.*, t. I, p. 314.
58. H. Saint-Simon, *Œuvres complètes*, vol. II, p. 1497. Lettre du 24 juillet 1813 à M. de Montmenrocy, *ibid.*, p. 1774 (note 182).
59. *Ibid.*, vol. III, p. 2016.
60. Id., *L'industrie*, dans Id., *Œuvres complètes*, vol. II, p. 1584.
61. *Doctrine de Saint-Simon*, *op. cit.*, p. 115.
62. *Doctrine saint-simonienne : exposition*, Paris, Librairie nouvelle, 1854, « Deuxième année », p. 467.
63. M. Chevalier, *Religion saint-simonienne : politique industrielle et système de la Méditerranée*, Paris, Éverat, 1832, p. 107.
64. Sur ce journal créé en 1814, voir l'étude d'E. Harpaz, *Le Censeur, Le Censeur européen : histoire d'un journal libéral et industrialiste*, Genève, Slatkine Reprints, 2000.
65. C. Dunoyer, *L'industrie et la morale*, *op. cit.*, p. 366, 410-413.
66. *Ibid.*, p. 440, 418.
67. A. Blanqui, Discours à l'École spéciale de commerce et d'industrie (15 juillet 1826), cité dans *Le Producteur*, t. IV, juillet 1826, p. 166.
68. J.-B. Say, *Œuvres complètes. II, Cours complet d'économie politique pratique*, *op. cit.*, t. I, p. 49.
69. J.-B. Say, « Cours au Conservatoire des arts et métiers » (1822), dans Id., *Œuvres complètes. IV, Leçons d'économie politique*, *op. cit.*, p. 208.
70. C. Dunoyer, « Du système de l'équilibre des puissances européennes », *Le Censeur européen*, t. I, 1817, p. 114.
71. « L'industrie était alors dans l'enfance, et la guerre devait être pour les peuples la principale occupation, soit comme moyen de s'enrichir, soit comme moyen de repousser les attaques [...] », H. Saint-Simon, « Du système industriel » (1821), dans Id., *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. III, p. 2374-2375. Pour Dunoyer, la guerre découle donc du défaut d'industrie, de « moyen de produire les choses nécessaires à leurs besoins » (C. Dunoyer, « Du système de l'équilibre... », art. cité, p. 93-94).
72. C. Comte, « De l'organisation sociale considérée dans ses rapports avec les moyens de subsistance des peuples », *Le Censeur européen*, t. II, 1817, p. 1-2. Voir H. Saint-Simon, *L'industrie*, *op. cit.*, t. II, p. 1637, note a.

73. *L'Organisateur*, dans H. Saint-Simon, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. III, p. 2175, note a. Auguste Comte, qui a activement pris part à cet ouvrage, est probablement l'auteur de cette note et du passage auquel elle se rapporte, puisqu'on en retrouve de larges extraits dans son *Système de politique positive*, Paris, Chez l'Auteur, 1854, t. IV, « Appendice général », p. 28.
74. Analyse similaire chez C. Dunoyer, « Considérations sur l'état présent de l'Europe, sur les dangers de cet état, et sur les moyens d'en sortir », *Le Censeur européen*, t. II, 1817, p. 94-98.
75. *L'Organisateur*, dans H. Saint-Simon, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. III, p. 2175.
76. C. Dunoyer, « Du système de l'équilibre... », art. cité, p. 118.
77. *Ibid.*, p. 118, 132-134.
78. C. Dunoyer, « Considérations sur l'état présent de l'Europe... », art. cité, p. 71-74.
79. A. Thierry, *L'industrie littéraire et scientifique...*, *op. cit.*, p. 94.
80. *Ibid.*, p. 42.
81. *Loc. cit.*
82. Comme l'ont montré R. Whatmore (*Republicanism and the French Revolution: An Intellectual History of Jean-Baptiste Say's Political Economy*, Oxford, Oxford University Press, 2000) et P. Steiner (« Say, les idéologues et le Groupe de Coppet : la société industrielle comme système politique », *Revue française d'histoire des idées politiques*, n° 18, 2003, p. 331-353).
83. J.-B. Say, *Œuvres complètes. I, Traité d'économie politique, op. cit.*, t. II, « De l'indépendance née chez les modernes des progrès de l'industrie », p. 747-751. Voir P. Steiner, *Sociologie de la connaissance, op. cit.*, p. 334-335.
84. J.-B. Say, « Cours à l'Athénée de Paris » (1819), dans Id., *Cours d'économie politique et autres essais, op. cit.*, p. 142.
85. On suit sur ce point G. Procacci, *Gouverner la misère : la question sociale en France, 1789-1848*, Paris, Seuil, 1993, p. 123-124.
86. *Doctrine de Saint-Simon, op. cit.*, note 1, p. 131-132.
87. C. Comte, « De l'organisation sociale... », art. cité, p. 52-53.
88. C. Dunoyer, *L'industrie et la morale, op. cit.*, p. 354-358. G. Procacci (*op. cit.*, p. 234-235) a relevé cette homologie chez d'autres contemporains, ainsi que celle entre industrie et monastère.
89. M. Collinet, « Le saint-simonisme et l'armée », *Revue française de sociologie*, 2^e année, n° 2, 1961, p. 38-47.
90. « Cent ans après le procès des saint-simoniens. Trois lettres du Père Enfantin » (extrait de la *Revue de Paris*), lettre du 22 octobre 1832, p. 778.
91. Sur cet optimisme libéral concernant la pauvreté, voir G. Stedman-Jones, *La fin de la pauvreté ? Un débat historique*, V. Bourdeau, F. Jarrige et J. Vincent trad., Maisons-Alfort, Ère, 2007 [2004].
92. C. Dunoyer, *L'industrie et la morale, op. cit.*, p. 349.
93. Telle est l'édifiante démonstration du chap. X, *ibid.*

94. Sur la catégorie de révolution industrielle, et ce qu'elle recouvre en France, voir la mise au point de F. Jarrige et E. Fureix, *La modernité désenchantée : relire l'histoire du XIX^e siècle français*, Paris, La Découverte, 2015, p. 68-85.
95. J. C. L. Simonde de Sismondi, *Nouveaux principes d'économie politique ou De la richesse dans ses rapports avec la population*, Paris, Delaunay, 1819, t. II, par ex. p. 312-314. Pour une analyse du débat entre Say et Sismondi, voir P. Steiner, « Say, les idéologues et le Groupe de Coppet », art. cité, p. 340-350. Voir également R. Arena, « Sismondi et l'analyse des crises économiques », *Æconomia*, n° 3-2, 2013, p. 179-197.
96. Voir G. Procacci, *op. cit.*, Introduction. Voir également E. M. Sage, *A Dubious Science: Political Economy and the Social Question in 19th-Century France*, New York, Peter Lang, 2009, note p. 3-4.
97. *Doctrine de Saint-Simon*, *op. cit.*, p. 93 (souligné dans le texte).
98. B. P. Enfantin, « Considération sur l'organisation féodale et l'organisation industrielle ; comment l'esprit d'association se substitue graduellement dans les rapports sociaux à l'esprit de conquête », *Le Producteur*, t. III, 1826, p. 69.
99. Id., « Considérations sur les progrès de l'économie politique dans ses rapports avec l'organisation sociale », *Le Producteur*, t. IV, 1826, p. 377.
100. *Doctrine de Saint-Simon*, *op. cit.*, p. v.
101. Sur la critique de Say par les saint-simoniens, voir B. Boureille et A. Zouache, « Influences de J.-B. Say dans les écrits économiques des saint-simoniens (1825-1832) », dans A. Tiran éd., *Jean-Baptiste Say : influences, critiques et postérité*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 253-272.
102. M. Chevalier, *Religion saint-simonienne : événements de Lyon*, Paris, Éverat, 1831, p. 4.
103. *Ibid.*, p. 12. Sur la rencontre entre saint-simoniens et canuts, voir L. Frobert, *Les canuts ou la démocratie turbulente : Lyon, 1831-1843*, Paris, Tallandier, 2009, p. 43-48.
104. B. P. Enfantin, « De la concurrence dans les entreprises industrielles », *Le Producteur*, t. III, 1826, p. 386-409.
105. *Doctrine saint-simonienne : exposition*, *op. cit.*, p. 470.
106. « [...] il suffira sans doute d'administrer, en soumettant le travail aux conditions du crédit qui répugne à toute espèce de privilège. », B. P. Enfantin, « De la concurrence dans les entreprises industrielles », art. cité, p. 399. Voir G. Jacoud, « Droit de propriété et économie politique dans l'analyse saint-simonienne », *Revue économique*, vol. LXV, n° 2, 2014, p. 299-315.
107. Voir la critique de Dunoyer par Pierre-Isidore Rouen dans *Le Producteur*, t. II, 1826, p. 158-170, 451-463 ; t. III, 1826, p. 134-158.
108. C. Dunoyer, « Esquisse historique des doctrines... », art. cité, p. 368-394.
109. P. Cain, « Capitalism, war and internationalism in the thought of Richard Cobden », *British Journal International Studies*, vol. V, n° 3, 1979, p. 229-247.
110. A. de Laborde, *De l'esprit d'association dans tous les intérêts de la communauté*, Paris, Gide fils, 1818, p. 4. Comte et Dunoyer publient de larges extraits de l'ouvrage (*Le Censeur*, t. X, 1818, p. 101-155). Voir J. Laureyssens, « L'esprit d'association and the Société Anonyme in early 19th century Belgium », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. LXXX, fasc. 2, 2002, p. 517-530.
111. A. de Laborde, *De l'esprit d'association...*, *op. cit.*, p. 329-330.

RÉSUMÉS

Cet article explore un point aveugle de la thèse d'Albert O. Hirschman dans *Les passions et les intérêts* : le *topos* du doux commerce aurait disparu des consciences au XIX^e siècle en raison des conséquences sociales de la révolution industrielle. Pourtant, dans les débats qui animèrent les penseurs « industrialistes » sous la Restauration (1814-1830), l'association entre paix civile et développement économique prit de nouvelles formes topiques et argumentatives avec le passage conceptuel de la « nation commerçante » à la « société industrielle ». Ce passage n'est pas neutre : il reconfigura la topographie du doux commerce. D'une part, le thème de l'industrie pacifique superposa au modèle de l'échange marchand (délibératif et plutôt égalitaire) celui de l'atelier productif (coopératif et plus hiérarchique). D'autre part, il ouvrit la perspective non plus d'un simple adoucissement, mais d'une substitution radicale de l'intérêt aux passions et d'une élimination totale du conflit par la paisible exploitation de la nature. Toutefois, l'émergence de la question sociale sema la discorde au sein des industrialistes : sans rejeter entièrement le lieu commun, les saint-simoniens se séparèrent des libéraux en détachant le thème de l'industrie pacifique du dogme de la libre concurrence.

This article deals with a blind spot in Hirschman's analysis in *The Passions and the Interests*: according to him, the *topos* of the *doux commerce* would have been erased from the collective consciousness during the 19th century, due to the social consequences of the industrial revolution. However, in the debates that animate the industrialist thinkers under the French Restoration (1814-1830), the association between civil peace and economic development takes on new topical and argumentative forms with the conceptual shift from the "trading nation" to the "industrial society". This shift is not indifferent: it has reconfigured the topography of the *doux commerce*. On the one hand, the theme of peaceful industry superimposed the workshop model (regarded as cooperative, productive and hierarchical) on that of commercial exchange (regarded as more egalitarian). On the other hand, it opened the prospect not only of a simple softening, but of a radical substitution of interest for passions and of a total elimination of conflict thanks to the peaceful exploitation of nature. However, the emergence of the social question sowed discord among industrialists: without rejecting the commonplace entirely, the Saint-Simonians separated from the liberals by detaching the theme of peaceful industry from the dogma of free competition.

INDEX

Mots-clés : nation commerçante, société industrielle, industrialisme, libéralisme, saint-simonisme, Jean-Baptiste Say, Charles Dunoyer

Keywords : commercial society, industrial society, industrialism, liberalism, saint-simonianism, Jean-Baptiste Say, Charles Dunoyer

AUTEUR

ARNAULT SKORNICKI

Université Paris Nanterre • Arnault Skornicki est maître de conférences en science politique à l'université Paris Nanterre et membre de l'ISP (UMR 7220). Spécialiste d'histoire sociale des idées, ses premiers travaux portent sur la sociogenèse de l'économie politique des Lumières. Il étudie actuellement la figure transnationale du roi citoyen (XVIII^e-XIX^e siècles). Ses deux autres domaines de recherche concernent d'une part la réflexion méthodologique sur l'histoire des idées, et de l'autre la théorie de l'État, en particulier dans l'œuvre de Michel Foucault. Il a dernièrement codirigé avec Chloé Gaboriaux l'ouvrage collectif *Vers une histoire sociale des idées politiques* (Presses universitaires du Septentrion, 2017). Autres ouvrages parus : *L'économiste, la cour et la patrie : l'économie politique dans la France des Lumières* (CNRS Éditions, 2011) ; avec Jérôme Tournadre, *La nouvelle histoire des idées politiques* (La Découverte, 2015) ; *La grande soif de l'État : Michel Foucault avec les sciences sociales* (Les Prairies ordinaires, 2015).